

SEMINAIRE

СЕМИНАР

SEMINAR

COMITÉ DES ÉTABLISSEMENTS
HUMAINSDistr.
GÉNÉRALENeuvième Conférence sur la
recherche urbaine et régionaleHBP/SEM.53/1
21 juin 2001Leeds (Royaume-Uni),
9-12 juin 2002FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

PROGRAMME ET ORGANISATION

Note du secrétariatIntroduction

1. À sa soixantième session, en septembre 1999, le Comité des établissements humains a accueilli favorablement la proposition faite par la délégation du Royaume-Uni d'accueillir la neuvième Conférence sur la recherche urbaine et régionale, en 2002. À sa soixante et unième session, en 2000, le Comité a approuvé le plan général et le thème principal de la Conférence: Villes viables et vivables. Il est convenu aussi de constituer un groupe de travail de rapporteurs chargés de coordonner les préparatifs concernant l'établissement du document de travail. À sa réunion en mai 2001, le Bureau a débattu de la question du programme et de l'organisation de la Conférence et est convenu d'établir un document sur cette question, pour examen par le Comité des établissements humains en septembre 2001.
2. Le Groupe de travail établira un document de travail axé sur trois grands thèmes de recherche (voir par. 12) et sur un certain nombre de questions auxquelles les participants pourront se reporter pour rédiger leurs documents et fournir des renseignements de fond afin d'alimenter la discussion.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES ET OBJECTIF DE LA CONFÉRENCE

3. Il est largement admis que le développement durable revêt une importance capitale. Il se caractérise par le maintien de niveaux élevés mais stables de croissance économique et d'emploi, un progrès social propre à répondre aux besoins de tous les individus, une protection efficace de l'environnement et une utilisation judicieuse des ressources naturelles.
4. La majorité de la population mondiale vit dans des zones urbaines, lesquelles absorbent la majeure partie des ressources consommées. Le développement durable passe par la création

d'un environnement physique, social et économique et de structures qui rendent les zones urbaines à travers le monde plus viables. L'objectif consiste à améliorer la qualité de vie et l'équité sociale tout en soutenant la croissance économique et le développement et en réduisant l'utilisation des ressources, le gaspillage et les émissions.

5. Bien que les pays membres de la CEE diffèrent du point de vue de l'administration et de la gouvernance, ils connaissent tous les mêmes problèmes s'agissant de développement durable et partagent les mêmes perceptions en la matière. Les possibilités de coopération pour faire face aux enjeux qui se posent sont énormes.

6. Il apparaît clairement des conclusions de la huitième Conférence tenue à Madrid (Espagne) en 1998 (HBP/SEM.52/2) et des programmes de recherche qui s'en sont suivis que la notion de ville viable et vivable comporte trois éléments: une économie compétitive, forte, associée à une société solidaire et équitable; une structure urbaine bien conçue, coordonnée et efficace dans son fonctionnement et une écologie urbaine saine; des systèmes efficaces de gouvernance et d'organisation sociale opérant à une échelle appropriée avec les connexions qui s'imposent.

7. La recherche sur les aspects sociaux et économiques du développement durable est moins avancée que celle concernant les aspects physiques et écologiques. Il faut renforcer les liens entre la viabilité physique, écologique, économique et sociale, et concentrer les travaux de recherche sur tous les aspects du développement durable.

8. La neuvième Conférence aura pour objectif premier d'analyser la manière dont la recherche sur ces questions se déroule et d'examiner quelles mesures et instruments peuvent être appliqués pour que les villes soient viables et vivables.

9. Les trois thèmes dérivés de la Conférence correspondent aux trois domaines clefs dans lesquels il faut agir pour rendre les villes viables et vivables. Le premier a trait aux aspects sociaux et économiques qui font des villes des villes viables et vivables: faciliter une économie forte et compétitive et créer une société solidaire et intégratrice. Il s'agit d'apprendre à connaître le comportement humain afin de déterminer les instruments qui permettront d'atteindre ces objectifs, et à cet effet de s'attacher à l'ensemble des acteurs en cause et à leur action. Dans cet esprit, sera abordée la question des moyens propres à influencer et à maîtriser les changements et à vaincre les inerties.

10. Le deuxième thème porte sur la manière dont l'architecture influe sur le caractère viable des villes et traitera de questions telles que l'urbanisme et la fonction des villes et l'affectation et la réaffectation des terres. Il sera l'occasion d'explorer la dynamique de la structure urbaine à travers l'analyse des relations entre les éléments structurels et la culture, les modes de vie, les flux de ressources et la déperdition des ressources et l'écologie, eu égard à la viabilité du modèle de «ville compacte», en tenant compte des leçons tirées de son application et des contradictions mises au jour.

11. Le troisième thème regroupe les questions liées à la gouvernance et à l'organisation de la société civile, eu égard à la création et au maintien de villes viables et vivables: partenariats entre le secteur public et le secteur privé et à l'intérieur de chacun de ces deux secteurs et avec les différentes composantes de la société civile; réduction des antagonismes entre les stratégies

régionales et les stratégies nationales, entre l'aménagement de centres d'affaires et de centres commerciaux et les intérêts locaux; relations entre les droits des individus, les communautés et l'État; et administration de villes vivables.

THÈMES DE LA CONFÉRENCE

12. La Conférence devrait rassembler des chercheurs, des urbanistes et des décideurs et permettre ainsi de faciliter la tâche de ces derniers tout en contribuant à faire mieux comprendre les besoins futurs en matière de recherche dans le domaine considéré. Comme le Comité des établissements humains en a convenu, la discussion s'articulera autour de trois thèmes:

Thème I: Société et économie urbaines: les politiques et instruments d'urbanisme au service de l'équité sociale.

Rapporteurs: M. David FELL (Royaume-Uni)
M. Vladimir K. STORCHEVUS (Fédération de Russie)

Thème II: Améliorer le bilan des villes: structures et écosystèmes urbains.

Rapporteurs: M^{me} Ileana BUDISTEANU (Roumanie)
M^{me} Anne SKOVBRO (Danemark)

Thème III: Gouvernance et organisation urbaine: pouvoir de décision intégré.

Rapporteurs: M^{me} Anne QUERRIEN (France)
M. Ingemar ELANDER (Suède)

DOCUMENTATION

13. La Conférence sera suivie des documents suivants:

- Programme et organisation (HBP/SEM.53/1)
- Note d'information à l'intention des participants (HBP/SEM.53/1/Add.1)
- Documents de travail sur les villes viables et vivables (portant sur les trois thèmes) (HBP/SEM.53/3).

Le document de travail sera distribué par le secrétariat dans les trois langues de travail de la CEE bien avant la Conférence.

14. Les pays et les organisations internationales participant à la Conférence sont invités à établir des communications qui devront porter sur les questions traitées dans le document de travail, apporter des réponses aux questions formulées par les rapporteurs et donner des exemples de travaux de recherche récents et de résultats des travaux de recherche. Des études de cas pourront être élaborées pour illustrer la mise en œuvre des politiques. Les communications devraient dans la mesure du possible être établies dans les trois langues de la CEE (anglais, français, russe). Étant donné qu'il ne sera pas possible de reproduire les documents à la Conférence, un nombre d'exemplaires suffisants (100 en anglais, 50 en français et 30 en russe, ou 120 si le document n'est présenté que dans une seule langue) devraient être envoyés directement aux autorités du pays hôte avant le 29 mars 2002, à l'adresse suivante: M. Peter Bide, Planning Directorate, Department of the Environment, Transport and the Regions, 4/E2, Eland House, Bressenden Place, Londres SW1E 5DU, Royaume-Uni;

tél: (+44 20) 7944 3904; télécopie (+44 20) 7944 3909, adresse électronique:
peter_bide@detr.gsi.gov.uk

En outre, quatre exemplaires dans chaque langue devraient être envoyés au secrétariat de la CEE, à l'adresse suivante: M^{me} Christina von Schweinichen, Division de l'environnement et de l'habitat, Commission économique pour l'Europe, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10 (Suisse); tél: (41 22) 917 23 88; télécopie: (41 22) 907 01 07, adresse électronique: christina.schweinichen@unece.org

DATE ET LIEU DE LA CONFÉRENCE

15. À l'invitation du Gouvernement du Royaume-Uni, la Conférence se tiendra à Leeds, du 9 au 12 juin 2002. Le lieu exact et des précisions sur les hôtels, les moyens de transport, les frais à la charge des participants et le mode de paiement seront communiqués ultérieurement, en même temps que sera envoyé le bulletin d'inscription (HBP/SEM.53/1/Add.1).

La Conférence sera précédée de visites sur le terrain le 9 juin, qui permettront aux participants de s'informer des problèmes que pose l'aménagement urbain au Royaume-Uni et des différentes façons de les aborder. Les participants auront aussi la possibilité de débattre de questions connexes avec des représentants des collectivités locales, des chercheurs et des urbanistes.

PARTICIPATION

16. Peuvent participer à la Conférence des représentants des pays membres de la CEE et des organisations internationales qui prennent part aux travaux de la Commission économique pour l'Europe. En vertu de l'article 11 du mandat de la Commission, les autres pays membres de l'Organisation des Nations Unies peuvent aussi y assister, de même que, en vertu de l'article 8, les pays d'Europe qui ne sont pas membres de l'Organisation des Nations Unies, mais prennent part aux travaux de la CEE. Tous les participants doivent être accrédités par l'autorité nationale compétente ou par l'organisation internationale concernée. En composant leur délégation, les gouvernements voudront peut-être se souvenir que la Conférence, outre qu'elle sera axée sur la recherche, sera avant tout l'occasion pour des chercheurs, des administrateurs et des responsables politiques de se rencontrer et de discuter.

ORGANISATION

17. La Conférence élira un président et un vice-président. Les rapporteurs, qui auront participé aux travaux du Groupe de travail chargé d'établir le document de travail et préparé des questions ayant trait aux différents thèmes de la Conférence, analyseront les communications et présenteront à la Conférence les thèmes dont chacun d'eux aura été chargé. En collaboration avec le président et le secrétariat, ils établiront aussi les projets de conclusion et de recommandation.

18. Les projets de conclusion seront soumis aux participants, pour examen, à la séance de clôture de la Conférence. Le secrétariat établira la version définitive du rapport de la Conférence en coopération avec le président et le distribuera à tous les États membres et à tous les participants. Les actes de la neuvième Conférence sur la recherche urbaine et régionale, dont la version anglaise de l'ensemble des documents de la Conférence, seront publiés.

19. L'interprétation en anglais, français et russe sera assurée pendant toute la durée de la Conférence et pendant les visites techniques. Des dispositions seront prises pour la projection de diapositives, films et cassettes vidéo.

CALENDRIER

20. Le programme envisagé est le suivant:

Samedi 8 juin	Arrivée des participants
Dimanche 9 juin	Visite d'aménagements urbains à l'intérieur de la ville et à la périphérie illustrant certains des problèmes abordés dans le document de travail
Lundi 10 juin	Ouverture de la Conférence Examen du thème I
Mardi 11 juin	Examen du thème II
Mercredi 12 juin	Examen du thème III Présentation des conclusions et des recommandations de la Conférence
Jeudi 13 juin	Départ des participants

FRAIS ET RÈGLEMENT DES DÉPENSES

21. La participation à la Conférence est gratuite, mais les participants doivent prendre à leur charge leurs propres frais de voyage à destination et au départ de Leeds et leurs frais de subsistance. Les autorités du pays hôte aideront les participants à réserver leur chambre d'hôtel. Elles s'occuperont également des dispositions touchant la visite sur le terrain. De plus amples détails à ce sujet seront communiqués ultérieurement.

VISAS

22. Les participants qui ont besoin d'un visa doivent en faire la demande auprès de l'ambassade du Royaume-Uni dans le pays où ils résident.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

23. Les personnes qui souhaitent obtenir d'autres renseignements de la part des autorités du pays hôte pourront s'adresser à: M. Peter Bide, Planning Directorate, Department of the Environment, Transport and the Regions, 4/E2, Eland House, Bressenden Place, Londres SW1E 5DU, Royaume-Uni; tél: (+44 20) 7944 3904; télécopie (+44 20) 7944 3909; adresse électronique: peter_bide@detr.gsi.gov.uk

24. Ultérieurement, une note d'information à l'intention des participants sera publiée en tant qu'additif au présent document. Elle renfermera des renseignements sur les inscriptions, les hôtels et les tarifs et le programme détaillé du voyage d'étude.
